

## **Les estampes numériques ...**

### **...pour que votre travail soit accessible à tous !**

De tous temps, les plus grands artistes ont eu recours à divers procédés de reproduction de leurs œuvres en tirage limité, ouvrant ainsi le champ de leur création à un plus large public.

Utilisée depuis l'invention du papier, l'estampe devient au cours des siècles un moyen d'expression artistique qui mélange et diversifie ses techniques. Elle fût longtemps le seul moyen de créer des multiples, jusqu'à l'invention de la photographie.

Après la taille directe, puis la lithographie et enfin la sérigraphie, l'estampe numérique (ou tirage numérique sur papier d'art), est la dernière étape de cette évolution.

Loin de constituer une dévalorisation de l'original, la reproduction sur papier d'art, numérotée, signée et authentifiée par le sceau de l'atelier est au contraire une forme de consécration pour une œuvre . Cette démarche visant à élargir la notoriété de l'artiste vers un public qui n'aurait pas les moyens d'acheter un original.

Les plus grands artistes tels que Dürer, Rembrandt, Goya, Matisse, Chagall, Braque, Giacometti, Picasso, Dali, ont eu recours à divers procédés de reproduction. Plus proches de nous, Adami, Calder, Miro, Rebeyrolle, Monory, Tàpies, ont pratiqué le multiple, mis à l'honneur par la Galerie Maeght.

Active-Art réalise depuis des années des Estampes Numériques via l'atelier de Christian Sauvan-Magnet. Spécialiste de l'image numérique sous toutes ses formes, il fût le premier à introduire en Europe un appareil photo numérique en 1988.

Il expérimenta alors les technologies d'impression avec des encres à pigment dont la qualité et la durabilité n'ont rien à envier aux pigments que l'on trouve aux Couleurs du Quai Voltaire, chez notre ami Sennelier qui a fourni en couleurs des générations d'artistes.

Les tirages sur papier d'art avec encres à pigment sont aujourd'hui officiellement reconnus par le département de l'Estampe de la Bibliothèque Nationale de France. Le Musée du Louvre a lui même officialisé cette technique en produisant des reproductions en séries limitées d'œuvre de Jean-Dominique Ingres, réalisées selon le procédé Digigraphie® Collection en Mai 2006.

## La Création d'Estampes Numériques

La réalisation d'une estampe numérique nécessite la prise de vue de l'œuvre en haute résolution.

L'impression numérique d'art, souvent désignée sous le terme de *giclée* ou de *digigraphie*, repose sur une technologie de jet d'encre de très haute précision, spécifiquement adaptée aux exigences des artistes et des professionnels de l'image.

### Le principe d'impression

Contrairement aux imprimantes classiques, les imprimantes d'art utilisent des têtes d'impression capables de projeter des micro-gouttelettes d'encre (de l'ordre du picolitre) avec une extrême précision.

Ces dépôts successifs permettent de reconstituer l'image avec une finesse exceptionnelle, sans trame visible à l'œil nu.

La résolution d'impression atteint généralement **2400 à 2880 dpi**, ce qui garantit :

- une restitution très fine des détails,
- des dégradés continus,
- une absence d'effet de pixellisation.

### Les encres pigmentaires

Les encres utilisées ne sont pas des encres à colorants (dye inks), mais des **encres pigmentaires** composées de particules solides extrêmement fines en suspension.

Leurs caractéristiques principales sont :

- **Excellente tenue dans le temps :**  
Les pigments sont stables chimiquement et résistent aux UV, à l'humidité et à l'oxydation.  
Dans de bonnes conditions de conservation, la durée de vie peut dépasser **70 à 100 ans**.
- **Grande fidélité colorimétrique :**  
Les systèmes modernes utilisent jusqu'à 10 à 12 encres différentes (noirs mats, noirs photo, gris, gris clair, etc.), permettant une reproduction très nuancée.
- **Qualité des noirs :**  
Les noirs sont profonds, denses, et peuvent être mats ou légèrement satinés selon le papier utilisé.
- **Stabilité des gris :**  
Les encres supplémentaires (gris et gris clair) évitent les dominantes colorées dans les tirages noir et blanc.

## **Le papier d'art (Fine Art)**

Le support joue un rôle essentiel dans le rendu final. Les papiers utilisés sont des papiers d'art haut de gamme, généralement :

- 100 % coton (rag),
- sans acide (acid-free) pour éviter le jaunissement,
- sans azurants optiques (ou avec un dosage contrôlé),
- avec un pH neutre ou alcalin.
- Il existe de nombreux types de papiers sur lesquels les tirages peuvent être réalisés.

Citons parmi les fabricants de papier spécifiquement traités pour l'impression numérique Canson, Hannemühle...

Nous imprimons souvent nos estampes numériques sur du papier pur coton sans acide Canson Etching Rag 310 g.

**Numéroté et signé par vos soins**, ce tirage prend un statut d'œuvre multiple.

Limités à 30 exemplaires, les tirages conservent le statut d'œuvre d'art et peuvent, lors de leur vente, être simplement déclarées à la Maison des Artistes comme vous le feriez d'un original. Contrairement à d'autres techniques, il n'est nul besoin d'imprimer les 30 exemplaires en une fois, ils peuvent être imprimés à l'unité, selon vos besoins.

### **Proposer des estampes numériques**

Les occasions ne manquent pas pour proposer vos estampes numériques au public. Voici quelques conseils pour les mettre en valeur.

### **Présenter vos estampes numériques**

Un porte-carton en bois ou en aluminium mettra en valeur un grand carton à dessin contenant vos estampes numériques de différentes tailles. Laissez les gens farfouiller dans le carton, ils adorent cela. Par ailleurs cet ensemble sera facile à transporter lors de vos expositions.

Les estampes numériques seront présentées sous une pochette plastique destinée à les protéger des manipulations. Une étiquette, comprenant le nom de l'œuvre, la dimension du papier et le prix de vente, pourra être collée au verso. Cela vous évitera d'avoir à imprimer un tarif, que l'on ne sait jamais où disposer pour qu'il soit visible et accessible. Préciser le nom de l'œuvre, le format du papier et votre nom d'artiste.

Il peut être utile d'avoir une estampe encadrée à proximité, à afin que le visiteur se rende compte du rendu final.

### **Où proposer vos estampes numériques ?**

**A l'atelier.** En dehors des périodes d'exposition, laissez le porte-carton bien visible et accessible à vos visiteurs.

**Sur un stand lors d'un salon ou d'une exposition.** 90% des visiteurs n'ont pas prévu de dépenser une somme significative pour acheter un original, mais peuvent se laisser tenter par un multiple. Bien souvent, la vente des multiples paye le stand !

**En tous lieux, en toutes occasions,** avec des petits formats que vous emporterez avec vous. Plutôt que de montrer votre travail via un book, ayez un petit carton à dessin avec des formats 20x30 ou 30x40 cm. La qualité des tirages valorisera votre travail plus sûrement que des photographies classiques.

**Lors de ventes de charité.** Vous pourrez ainsi participer sans vous départir de vos originaux.

**Par Internet, via votre boutique de vente en ligne.** La plupart des sites de vente en ligne acceptent aujourd'hui de présenter des estampes numériques, sous la rubrique « Edition d'art ».

### **Fiscalité**

Tirées en série limitée à 30 exemplaires au maximum, tous formats confondus, les estampes numériques ont le même statut fiscal que les originaux. Vous pouvez les déclarer à l'Urssaf ou à votre organisme collecteur exactement de la même façon.

En revanche si vous dépassez les 30 exemplaires, l'estampe perd son statut d'œuvre d'art pour devenir un produit commercial d'imprimerie, avec une TVA à 20% et la nécessité d'avoir un statut de commerçant.

Pour toute précision sur les sujets abordés dans ce guide, et pour faire réaliser vos estampes numériques par nos soins, vous pouvez contacter Philippe Sauvan-Magnet par email : [estampes@active-art.com](mailto:estampes@active-art.com) ou par téléphone au 06.80.91.48.09.